

BULLETIN D'INFORMATION

BULLETIN N°6 | JUIN 2023



FÉDÉRATION SUD COMMERCE & SERVICES – SOLIDAIRES

EDITO



On continue les casserolades !



Depuis le 19 janvier dernier, le plus puissant mouvement social dans notre pays depuis celui de 1968 perdure. En effet, après les manifestations géantes, les grèves reconductibles dans plusieurs secteurs d'activité et les blocages de points névralgiques de l'économie, c'est le temps des casserolades qui dure et qui leur tape sur le système.

Même si techniquement la réforme des retraites, dont le report progressif de l'âge légal de départ de 62 à 64 ans, est passée dans un déni de démocratie sociale comme politique flagrant, la pression du monde du travail n'est pas retombée car le plus grand nombre a bien compris que, derrière cette énième réforme libérale, c'est non seulement un choix de société qui est en jeu mais un profond bouleversement des institutions politiques de notre pays qui est nécessaire.

La mobilisation a dopé celles pour les salaires. Dans le commerce, c'est la victoire des Vertbaudet, que nous avons contribué à populariser dans notre union, l'auto-organisation des libraires au travers de la constitution du Bookbloc, que nous encourageons, et des grèves à répétition à Disneyland Paris mais aussi à la Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel ou à Tisséo.

Ce que ces luttes démontrent, c'est que la grève, ainsi que sa généralisation tout comme son inscription dans la durée, est l'outil indispensable pour gagner. Avec la force mais aussi les limites de l'unité syndicale, à décliner désormais davantage dans les entreprises et dans les branches, et l'arrivée de dizaines de milliers de nouveaux syndiqué-es, dont plus d'une centaine dans notre organisation, nous avons les moyens de faire plier le gouvernement, qui est sur les rotules, et le patronat, qui s'inquiète à juste titre de la combativité ouvrière retrouvée.



DANS LES ENTREPRISES

Comme abordé dans le précédent bulletin, plusieurs célèbres enseignes sont dans la tourmente ou ont définitivement baissé le rideau. Il s'agit des magasins André, Camaïeu, C&A, Gap, Go Sport, Kookaï, les Galeries Lafayette en régions, Naf Naf, Pimkie, San Marina pour l'habillement et Yves Rocher et April Beauty dans la beauté.

S'ajoute dorénavant à ce tableau macabre les entreprises Comptoirs des Cotonniers, Princesse Tam Tam et après 30 ans de bons et loyaux services, la boutique Disney Store des Champs-Élysées qui a définitivement fermé début juin.

Dans un secteur où la mobilisation est plutôt timide, il est important pour toutes et tous de rejoindre notre syndicat.

DANS LE CODE DU TRAVAIL

Le droit d'alerte économique

Lorsqu'une entreprise rencontre des difficultés financières, les dirigeants ont tendance, dans un premier temps, à cacher cette information aux représentants du personnel. Quand l'annonce d'un PSE survient il est souvent trop tard pour agir. Pourtant certains signes doivent alerter les membres du CSE sans délai :

- ▶ Perte de fournisseur important ;
- ▶ Baisse conséquente du chiffre d'affaires ;
- ▶ Retard ou non-paiement des fournisseurs ;
- ▶ Retard de paiement des salaires ;
- ▶ Retard de paiement des loyers ;
- ▶ Retrait d'un actionnaire important ;
- ▶ Licenciements pour motif économique successifs, etc.

Il faut alors demander à l'employeur de donner des explications et inscrire cette demande de droit à l'ordre du jour de la prochaine séance du comité. La nomination d'un expert-comptable est indispensable pour analyser les causes réelles des difficultés.

POUR EN SAVOIR +

Articles L2312-63 à L2312-69



DANS LES PRÉTOIRES

C'est fait, le travail en soirée est pleinement appliqué à Nike ! Après une grève de 25 jours d'une majorité du personnel du magasin des Champs-Élysées en 2019, la direction a été contrainte de mettre en place un accord sur le travail en soirée qui faisait défaut.

C'est chose faite depuis 2021, mais il restait une ombre au tableau alors que la majoration de 100 % des heures de travail à partir de 21 h ne s'appliquait pas auparavant. Plusieurs salarié-es se sont adressés au syndicat pour faire valoir leur droit rétroactivement devant le Conseil de Prud'hommes de Paris.

Leur démarche a été payante comme elle a depuis contraint leur employeur à régulariser leur situation, une bonne nouvelle que nous ne pouvions que partager d'autant à l'approche du renouvellement du CSE de l'entreprise.



DANS LA RUE

Le 6 juin dernier, nos délégué-es de plusieurs entreprises sont venus de régions pour manifester à Paris pour la 14^{ème} journée de mobilisation appelée par l'intersyndicale nationale contre la réforme des retraites.

Après un 1^{er} mai conséquent, c'est encore 900 000 personnes, dont 300 000 dans la capitale, qui ont répondu à cet appel, la preuve que la situation reste magmatique.

Alors que les 100 jours de reconquête de l'opinion par Macron, Napoléon de pacotille, vire au fiasco et doivent culminer avec la fête nationale du 14 juillet prochain (*une fête révolutionnaire ne l'oublions pas*), il est encore temps d'organiser une montée nationale à Paris en direction des lieux de pouvoir, à l'image de ce qu'on fait les Gilets Jaunes dès 2018, pour montrer que le vrai pouvoir, c'est nous !



DANS LES URNES

La Fédération est engagée dans les processus électoraux suivants :

Les élections passées

- ✓ Hilti
- ✓ Honeywell

Les élections à venir

- ▶ Abercrombie
- ▶ Amazon France Logistique
- ▶ Carrefour Supply Chain
- ▶ Les Cercles de la Forme
- ▶ Foncia
- ▶ Foot Locker
- ▶ Ikea Distribution
- ▶ La Bovida
- ▶ Morgan
- ▶ Nike

Comme les camarades du Cher et de Saône-et-Loire, les Solidaires locaux ne doivent pas hésiter à contacter notre Fédération pour travailler main dans la main en vue de développer nos implantations, le maintien de la représentativité de notre union se jouant désormais dans le secteur privé et singulièrement dans notre secteur.



Notre syndicat Sud Commerces et Services Francilien reçoit gratuitement et sans rendez-vous les salariés d'Ile-de-France du commerce et des services dans son local situé 7 rue Vicq-d'Azir 75010 Paris, le :

Lundi de 13h à 17h
Mercredi de 10h à 12h
Vendredi de 15h à 17h
(Sauf les jours fériés et de grève)

Il intervient en matière de salaire, de congés, de formation professionnelle, de santé au travail, de licenciement etc...

Nos défenseurs syndicaux vous assistent en vérifiant vos documents, contactent votre employeur et saisissent la justice, si nécessaire.

Vous pouvez aussi nous contacter via le formulaire de contact du site ou par téléphone en cas de convocation à un entretien de licenciement pour être accompagné par un conseiller du salarié.

Attention pas de permanence juridique en juillet et en août. En cas d'urgence, vous pouvez contacter nos juristes et défenseurs syndicaux aux numéros indiqués dans l'encadré noir ci-après.



Nous vous souhaitons de bonnes vacances !!!



FÉDÉRATION SUD COMMERCES & SERVICES
7 rue Vicq-d'Azir 75010 Paris

☎ 07 64 62 92 23 / 01 40 35 31 41
✉ federation@sudcommercesetservices.fr

Site web : www.sudcommercesetservices.org
Facebook / Twitter : @fdSUDcommerces